



### Compte rendu de réunion du Conseil Municipal Séance du 10 mars 2021

Membres présents ou représentés : 19.

Au cours de cette séance, le Conseil Municipal a :

- Approuvé (19 pour) le compte rendu de réunion de la séance du 27 janvier 2021

#### FINANCES

- 1.- Approuvé (19 pour) la demande de subvention au CD13-FDADL 2021 pour les études projets de la mandature 2020-2026.
- 2.- Approuvé (19 pour) la demande de subvention à l'Etat - DSIL rénovation énergétique 2021 pour l'isolation des toitures des écoles maternelle et primaire.
- 3.- Approuvé (19 pour) la demande de subvention à l'Etat – DETR 2021 pour l'extension de l'école et de la cantine.
- 4.- Approuvé (19 pour) la demande de subvention au CD13 - travaux de proximité pour la reprise des enrobés sur le marché aux Fruits et Légumes
- 5.- Approuvé (19 pour) la mise en place d'un tarif pour les repas du personnel municipal affecté aux écoles

#### ADMINISTRATION GENERALE

- 6.- Approuvé (19 pour) le principe de retrait de la CCVBA et modification des statuts du Syndicat Mixte du Vigueirat et de la Vallée des Baux.
- 7.- Approuvé (19 pour) l'avenant n° 2 à la convention ACTES avec la Préfecture des Bouches du Rhône relative à la télétransmission.

#### DEVELOPPEMENT DURABLE

- 8.- Approuvé (19 pour) la signature de la Charte d'engagement « Sud zéro déchet plastique »

#### RESSOURCES HUMAINES

- 9.- Approuvé (19 pour) la création de postes et la modification du tableau des effectifs

#### QUESTIONS DIVERSES

Monsieur Denis Arnoux est désigné comme représentant de la commune à la commission de suivi du plan local des déchets.

Le Conseil municipal n'accède pas à la demande de participation financière annuelle à l'association nationale AFM-Téléthon, préférant continuer à soutenir l'organisation du Téléthon local.

Il est porté à la connaissance du Conseil qu'un comptage de trafic est en cours sur la RD 32 au niveau de Pomeyrol /ainsi que sur le chemin du Cours du Loup.

Il sera proposé aux nouveaux propriétaires de l'ancien poste de secours, de conserver l'horloge, emblématique du village, sur le bâtiment. La sirène quant à elle va être déplacée sur le bâtiment des Services Techniques et continuera de sonner à 12h.

Il est rappelé que l'accès piétons de la brocante du dimanche doit se faire uniquement par l'entrée « Services Techniques ».

Affiché le 18 mars 2021